PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 22 mai 2012 à 19h45 au Centre communautaire, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Tom Howard, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent : le directeur général.

Le directeur général certifie que la convocation a été envoyée en bonne et due forme.

La séance débute à 20h15

12-05-1120

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Développement domiciliaire de Quyon et engagement d'un professionnel
- 3. Levée de la séance

Il est

Proposé par

Dr. Jean Amyotte

Appuyé par

Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss se retire des discussions à 20h16.

12-05-1121 MANDAT ÉTUDE EAU POTABLE-ÉGOUTS

CONSIDÉRANT les projets de développement dans le village de Quyon;

CONSIDÉRANT QUE nous devons connaître les capacités actuelle en matière d'eau potable, égouts et protection incendie pour ce secteur;

Il est

Proposé par

Lynne Beaton

Appuyé par

Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Exp le mandat d'étude des capacités actuelle en eau potable, égouts et protection incendie tenant compte du projet « terratube » et des infrastructures actuelles. Un montant de \$4000.00 est octroyé à ces fins.

Adoptée

12-05-1122 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par

Inès Pontiroli

Appuyé par

Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».